



**JOURNÉE DU COLLEGE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU PFBC,
DOUALA, CAMEROUN, 18 DÉCEMBRE 2019**

THEME :

*« Les Forêts du Bassin du Congo à la croisée des chemins.
Entre Conservation-Gestion et Développement Durable – Changements
Climatiques et Investissements en milieu forestier :
Rôle de la Société Civile et Attentes
des Communautés Riveraines »*

TERMES DE REFERENCE

Yaoundé, le 21 Novembre 2019

1. Contexte et justification

Le sommet de Johannesburg en 2002, qui s'est tenu dans les lendemains de l'adoption de la déclaration de Yaoundé 1999, a réitéré l'engagement de la Communauté Internationale envers le développement durable et permis la création entre autres, du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), mis en place en 2002, pour soutenir les efforts de conservation et de gestion durable des forêts d'Afrique Centrale ainsi que pour augmenter l'efficacité de programmes et des initiatives de ses membres en favorisant le dialogue, la collaboration et la communication entre eux.

Sa structure de gouvernance validée lors de la 16^{ème} Réunion des Parties, tenue à Kigali, au Rwanda, en novembre 2016, a formalisé le regroupement des acteurs de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo en collèges, dont celui de la Société Civile.

La Facilitation du Royaume de Belgique qui anime en ce moment ce partenariat accorde une attention particulière aux forêts et aux populations dépendantes des forêts, ainsi qu'au rôle dévolu aux acteurs de la société civile pour soutenir et accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de conservation de la biodiversité et de gestion durable des forêts du Bassin du Congo. L'objectif étant d'amener les pays à relever leur niveau d'engagement permanent à œuvrer pour un développement économique et social durable, la gestion durable des forêts et la lutte contre les changements climatiques, en cohérence avec les Agendas 2030 et 2036.

En marge des travaux de la «Réunion des Experts pour le suivi de la Conférence Internationale de Ndjamena sur la sécurité, la lutte anti-braconnage, l'encadrement de la transhumance et la circulation des groupes armés entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale » et de la « Septième Réunion du Conseil Directeur du PFBC » prévus respectivement les 16 et 17 pour la première, puis le 19 Décembre 2019, pour la seconde à Douala- Cameroun, la Facilitation du PFBC, la COMIFAC et le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun ont bien voulu accepter de consacrer toute une journée de travail, de concertation et d'échanges entre les acteurs de la Société Civile, membres dudit Collège au sein du PFBC.

Ladite journée prévue le 18 Décembre 2019 est organisée par les Leaders du Collège Société Civile du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), à savoir, le Comité de Pilotage Régional de la Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et le Point Focal du Réseau Africain des Droits des Communautés (en anglais African Community Rights Network, en abrégé ACRN).

Dans le cadre de sa préparation, une première rencontre a eu lieu du 10 au 11 Septembre 2019 à Kigali, suivie d'un atelier préparatoire organisé à Douala au Cameroun, du 29 octobre au 02 novembre 2019. Ce document présente les termes de référence de cette importante journée.

2. Objectifs visés, résultats et produits attendus

2.1. Objectifs visés

La Journée Société Civile du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) vise deux types d'objectifs : un objectif général et des objectifs spécifiques.

L'objectif global de la Journée est de capitaliser les résultats des discussions organisées en amont lors de l'atelier préparatoire sur les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts du Bassin du Congo et d'avoir un espace de dialogue et d'échanges sur les propositions de la Société Civile et des Populations Autochtones et des Communautés Locales (PACL) pour une gestion inclusive et bénéfique des forêts du Bassin du Congo.

Les objectifs spécifiques de la Journée sont les suivants :

- Présenter les positions et les propositions des Acteurs de la Société Civile et des Représentants des Populations Autochtones et des Communautés Locales sur les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts du Bassin du Congo ;
- Présenter les idées de projets des Acteurs de la Société Civile et des Représentants des Populations Autochtones et des Communautés Locales sur les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts du Bassin du Congo ;
- Présenter les principales réformes susceptible d'être réalisées dans les pays du Bassin du Congo en liaison avec les bonnes pratiques identifiées et les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les

changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts du Bassin du Congo ;

- Présenter les grandes lignes du projet des standards pour l'évaluation de l'impact social et environnemental des investissements en milieu forestier en Afrique centrale, destinés à évaluer dans chaque pays et pour la sous-région, l'impact des projets et des investissements réalisés en faveur de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable des forêts, de la lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts.

2.2. Résultats et produits attendus

Les résultats attendus de la Journée sont les suivants :

- Les positions, propositions et idées de projets des Acteurs de la Société Civile et des Représentants des Populations Autochtones et des Communautés Locales sur les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts du Bassin du Congo sont présentées ;
- Les principales réformes susceptible d'être réalisées dans les pays du Bassin du Congo en rapport avec les bonnes pratiques identifiées et les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts du Bassin du Congo sont présentées ;
- Les grandes lignes du projet des standards pour l'évaluation de l'impact social et environnemental des investissements en milieu forestier en Afrique centrale, destinés à évaluer dans chaque pays et pour la sous-région l'impact des projets et des investissements réalisés en faveur de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable des forêts, de la lutte contre les changements climatiques et d'amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des forêts sont présentées.

Deux produits sont attendus de la Journée Société Civile : une note de synthèse à présenter à la Septième Réunion du Conseil Directeur du PFBC le 19 Décembre 2019 et un rapport général de la Journée à remettre à la prochaine Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

3. Organisation technique et financière

3.1. Organisation technique

L'organisation technique de la Journée est assurée le Comité de Pilotage Régional de la Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et le Point Focal du Réseau Africain des Droits des Communautés (en anglais African Community Rights Network, en abrégé ACRN), avec le soutien politique de la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), l'appui financier de la Coopération Technique Allemande (GIZ).

La modération des travaux et l'élaboration des produits attendus seront assurées par un Consultant.

3. Méthodologie de déroulement des travaux de la Journée

Les travaux de la Journée se dérouleront en quatre (04) principales phases :

- La cérémonie solennelle d'ouverture de la Journée en plénière ;
- La phase de la présentation des positions, des propositions, des idées de projets et des bonnes pratiques susceptibles de conduire à des réformes en rapport avec les thématiques émergentes en matière de conservation de la biodiversité, de gestion durable des forêts, de lutte contre les changements climatiques en plénière et en sessions parallèles ;
- La clôture des travaux de la Journée.

4. Participants

La Journée réunira une centaine de participants représentant les membres du Collège de la Société du Civile du PFBC, et les personnes ressources.